











5.Remarques et/ou notes :

- Veuillez placer une amenée d'air(min 150cm²) fixe en direct vers l'extérieur pour la chaudière.
- Veuillez placer des attaches pour le cuivre tout les 1,2m(voir...).
- Le conduit de raccordement à la cheminée de la chaudière ne mesure pas 50cm

6.Conclusion :

L'entièreté de l'installation examinée :

N'est pas conforme aux prescriptions correspondantes (voir remarques). Seul l'essais d'étanchéité a donné satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et d'évacuation des produits de combustion.

Date : 24/04/2024

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle